

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE
PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE EN VUE DE LA CONSOMMATION
HUMAINE ET ENQUETE PARCELLAIRE**

COMMUNE DE BEDOIN

Par arrêté préfectoral du 5 février 2010, il a été prescrit, sur le territoire de la commune de Bédoin, une enquête publique conjointe relative à la mise en place des périmètres de protection -source de Belezy- en vue de la déclaration d'utilité publique, de l'autorisation de prélèvement, de l'autorisation de distribuer et de traiter de l'eau au public et enquête parcellaire en vue de l'établissement des servitudes, demande présentée par le syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux.

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés en Mairie de Bédoin afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public du lundi 1er mars 2010 au mercredi 17 mars 2010 inclus.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur: Monsieur Hervé SCHUBERT, géomètre expert.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

En Mairie de Bédoin , le lundi 1er mars 2010 de 14 h 00 à 16 h 00

En Mairie de Bédoin, le mercredi 10 mars 2010 de 9 h 00 à 12 h 00

En Mairie de Bédoin, le mercredi 17 mars 2010 de 14 h 00 à 16 h 00

Toute personne concernée pourra, à l'issue des enquêtes, demander communication des conclusions du commissaire enquêteur. Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées au préfet de Vaucluse (Direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales – Bureau du Contrôle de Légalité et des Affaires Foncières)